

ON S'ABONNE :
A Lyon, rue Neuve-de-la-Pré-
fecture, n° 1, au 2°.
A Paris, M. Pl. Justin, rue St-
Pierre-Montmartre, n° 15.
Et chez MM. Bresson et Bourgoin,
rue Notre-Dame-des-Vic-
toires, n° 5.

LE PRÉCURSEUR,

Journal constitutionnel de Lyon et du Midi.

Le Précurseur donne les nouvelles
24 heures avant les Journaux de Paris.
PRIX :
16 francs pour 3 mois ;
32 francs pour 6 mois ;
64 francs pour l'année.
Hors du département du Rhône,
1 franc de plus par trimestre.



Lyon, 10 septembre.

Progrès du principe républicain.

En se plaçant au juste-milieu de la souveraineté populaire et du droit divin, le pouvoir du 7 août n'a pu vivre jusqu'à ce jour qu'en rasant avec les partis qui le harcèlent tour-à-tour et simultanément : mais comme la ruse est presque toujours accompagnée de concessions, il en est résulté pour le pouvoir une perte de terrain considérable.

Le juste-milieu ressemble à un corps d'armée placé sur une digue étroite et ne pouvant faire feu d'un côté sans être pris en flanc de l'autre ; gardant toujours la défensive, sans pouvoir utiliser l'immense avantage de l'offensive, et n'ayant d'autre perspective que d'avoir les vivres et la retraite coupés.

Peu de jours après la révolution de juillet, Louis-Philippe prit une position analogue ; il plaça son trône sur un terrain qui s'est depuis rétréci dans les proportions d'une digue. Il est vrai qu'il se posa de manière à n'avoir pas ses derrières inquiétés, et pendant qu'il faisait feu de toutes ses pièces contre les républicains, il donnait de l'autre côté de la digue des marques de bienveillance.

Le carlisme ne se laissa pas prendre à la poignée de main, c'est pour lui un exorcisme, un signe méphistophélique. Aussi répondit-il aux avances du juste-milieu par les conspirations de la rue des Prouvaires, de Marseille et de la Vendée. Voyant qu'il n'y avait pas de composition possible avec ces incorrigibles, le milieu se mit à sévir contre eux presque aussi sévèrement que contre les républicains. La duchesse de Berry fut envoyée à Blaye et déshonorée aux yeux de l'Europe et de la France.

Pour qui a vu la colère et l'amer dépit des légitimistes à cette époque, il est facile de comprendre qu'à partir de Blaye, il y avait désormais un mur d'airain entre la branche aînée et la branche cadette. Qu'allait donc faire le juste-milieu ? Resterait-il seul avec son cortège de banquier exposé à l'indignation des carlistes et au ressentiment concerté des républicains qui avaient été sacrifiés et insultés les premiers ? Impossible à lui de s'isoler en présence des menaces de Tœplitz et de Troppau ; il a donc fallu songer à donner une poignée de main à la souveraineté nationale, mais sans s'engager autrement que de l'index, et en se retirant bien vite de peur de recevoir une pression trop forte.

C'est ainsi que dans les journées de juillet on a, bien qu'à contre-cœur, hissé au sommet de la colonne la statue d'un homme de rien devenu roi, c'est-à-dire la sanction incarnée de la révolution de 89 ; c'est ainsi que dans le jardin des Tuileries on a fait exécuter par son orchestre l'air électrique de la *Marseillaise*, commandé par le vœu du peuple assemblé ; c'est ainsi qu'on a reculé devant la presse à l'occasion des forts détachés, et qu'après avoir fait venir les moellons sur le terrain on n'a pas osé les disposer en batteries.

Mais qu'est-il résulté de ce mouvement de bascule de ces tendances à droite et puis de ces engagements pris à gauche ? c'est que dans un moment de crise donné le juste-milieu sera immédiatement culbuté de sa position. Ce moment de crise n'est peut-être pas aussi éloigné qu'on pourrait le croire. Les puissances du Nord paraissent décidément résolues à museler, si elles le peuvent, la propagande révolutionnaire. La marche des affaires en Portugal les épouvante, le progrès de l'opinion républicaine les inquiète ; elles veulent frapper un grand coup dont les délibérations de Troppau seront le

préambule. Louis-Philippe en sait quelque chose ; car dans son voyage de Cherbourg, il a plusieurs fois rappelé Napoléon et parlé de l'indépendance nationale. Il a dit à plusieurs reprises que, si elle venait à être menacée, on le verrait marcher le premier à sa défense, paré des couleurs de 92.

Si ce n'était pas assez, on se résignerait sans doute à se coiffer du bonnet rouge et à danser la carmagnole, mais quand on aurait fait cette humiliante concession, on n'en serait pas plus avancé, parce qu'on aurait voulu étouffer la liberté, et que n'ayant pas pu l'étouffer, on a voulu s'en servir comme d'un instrument mercenaire.

Quand Louis XVI fut détrôné au 10 août, il se réfugia au sein de la Convention et se mit sous la protection de l'assemblée. Il ne tenait qu'à elle d'en faire un président de la république. Mais le voyage de Varennes avait donné la mesure du constitutionnalisme de ce malheureux prince. Il était trop tard. Louis-Philippe ferait probablement le métier de roi, tant que ce métier pourrait durer, et puis, le cas échéant, il dirait qu'il se contente du titre de président. Mais il serait trop tard.

Le *Courrier de Lyon*, comme tous les journaux ministériels, rapporte très-longuement les détails du voyage de Louis-Philippe en Normandie ; les harangues officielles, les réponses de sa majesté, tout s'y trouve avec de merveilleux développements. Il y a, comme on peut le penser, bien des choses curieuses. Mais nous nous bornerons à citer un passage du discours de M. le président du tribunal de Valognes, dont les Lyonnais sentiront tout le prix. En vérité, les flatteurs de M. le Dauphin-Trocadéro étaient moins stupides que cela.

« Sire, a dit ce digne magistrat, les membres du tribunal de l'arrondissement de Valognes, partageant vivement les transports d'admiration et de joie que fait naître la présence de V. M., entourée de nobles fils chers aux Français, comme étant des gages de la perpétuité de votre dynastie.

« C'est été trop d'aillegresse de jouir aussi de la présence de celui dont LYON et Anvers attestent déjà les titres DE GLOIRE.

« Daignez, sire, agréer l'hommage du profond respect, de la soumission et du dévouement que nous déposons aux pieds de V. M. »

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

On écrit de Bressuire :

« Le 22 août, M. Chopin et sa famille étaient à leur campagne. Au milieu de la nuit, ils sont réveillés par un bruit étranger, et bientôt ils s'aperçoivent que leur habitation est en feu. M. Chopin, ses deux filles et son fils se précipitent hors de la maison ; le père tombe mortellement frappé de plusieurs coups de poignard ; les deux demoiselles, âgées de 17 et 20 ans, ont été l'objet des plus infâmes traitements ; le fils, qui a 15 ans, a subi une exécrable mutilation. Pendant cette scène, la mère du malheureux Chopin et une vieille servante périssaient dans les flammes.

« Les habitants Bressuire et du village où se trouvait la maison de campagne de M. Chopin, accourus pour éteindre l'incendie, furent repoussés à coups de fusil ; à leur tour, ils saisirent leurs armes, et un combat acharné commença : un infortuné père de famille a succombé ; mais en fuyant les brigands, qui étaient à peu près une vingtaine, ont laissé quatre des leurs sur le champ de bataille.

« P. S. M. Chopin vient de succomber à ses blessures. »

Nous voudrions que les journaux légitimistes qui font aujourd'hui de la mansuétude, qui nous parlent à tout propos et avec horreur des crimes de la république, et qui cherchent à nous faire oublier l'assassinat de Ney, de Brune, de Bories, de Berton, de Mouton-Duvernet et de tant d'autres, nous donnassent au moins une explication claire et nette sur ces atrocités et sur celles qui se commettent dans tous les

sachez vous battre en duel et monter à cheval ! Et puis j'attends encore que vous sachiez à fond ce que c'est que le vice, ce que c'est que l'amour, ce que c'est que le jeu, ce que c'est que le mensonge et la trahison, et l'hypocrisie et la politique.... Il faut savoir tout cela pour entrer dans le monde avec un peu d'honneur.

— Il faut savoir tuer un homme ! répondis-je.

— Oui, dit-il, il faut savoir tuer un homme. Le duel, c'est légalité des hommes élevés dans le monde ; le duel, c'est le despotisme des forts ; le duel, c'est plus qu'un frivole ruban attaché au chapeau du jeune homme ; c'est une fonction physique et morale de la loi qui fait respecter l'âge mûr. Celui-là est perdu dans le monde des lâches qui n'a pas le cœur de se battre ; et alors les lâches, qui sont sans nombre, font du courage sans danger à ses dépens. Celui-là est perdu dans ce monde où l'opinion est tout, qui ne saura pas acheter l'opinion d'un coup de feu ou d'un coup d'épée ; celui-là est perdu dans ce monde d'hypocrites et de calomnieux, qui ne saura pas se faire raison, l'épée au poing, des médisances et des calomnies. La médisance vous déchire mieux qu'une épée nue ; la calomnie vous brise bien plus que la balle d'un pistolet. Je ne voudrais pas vivre vingt-quatre heures dans la société, telle qu'elle est établie et gouvernée, sans le duel.

Le duel est la seule égalité possible dans ce temps d'égalité : il nivelle toutes les conditions ; il comble toutes les distances ; il réunit les membres épars du corps social ; il fait de chacun de nous un pouvoir indépendant et fort ; il fait de chaque vie à part la vie de tout le monde ; il fait de mon sang ton sang et de mon cœur ton cœur ; il prend la justice à l'instant où la loi l'abandonne ; seul il punit ce que les lois ne peuvent punir, le mépris et l'insulte. Ceux qui ont parlé contre le duel étaient des poltrons

coins de la Vendée. Approuvent-ils ces forfaits ? Avouent-ils que c'est là un brigandage sans excuse, en dehors des règles d'une guerre politique et digne de l'exécration d'un peuple civilisé ? — Qu'ils laissent de côté toute phraséologie et qu'ils répondent.

LA PROPAGANDE DES ROIS.

Les peuples dévoués à la liberté ont des idées ; ils les mettent en avant. Ces idées effraient les rois absolus, et les rois absolus opposent à leur tour des idées de compression aux idées généreuses des peuples qui veulent être libres. C'est un combat de doctrines qui s'engage dans les gazettes, d'abord d'un ton assez mielleux ; puis il devient piquant et finit par les provocations les plus menaçantes. C'est le point où l'Europe est arrivée, et pourquoi on attache aujourd'hui tant d'importance aux voyages des rois absolus. Ils en sont au besoin de se parler entre eux, et tout bas, pour décider enfin si un appel à la force ne doit pas succéder aux ruses réciproques des diplomates et à la polémique semi-officielle des journaux. Il leur faut maintenant du mystère et des congrès.

Les peuples libres, au contraire, persistent plus que jamais à croire que la publicité est la plus grande des puissances à une époque où les idées font trembler l'ancien despotisme. C'est dans cet esprit qu'on imprime en Angleterre un *Mémoire* apologétique du ministère de lord Grey, *Mémoire* dont nous avons déjà cité un fragment, et qui ne s'adresse pas qu'au pays, ainsi qu'on peut en juger par cette phrase :

« Maintenant, une guerre générale serait un combat dans lequel l'Angleterre, la France et les peuples de toutes les contrées de l'Europe seraient rangés d'un côté, et, de l'autre, les gouvernements despotiques avec leurs armées. L'issue imminente ne serait pas douteuse. »

M. Canning n'avait rien dit de plus fort à la tribune de la chambre des communes, lorsque nos absolutistes l'accusèrent d'être un propagandiste, oubliant qu'ils avaient exalté M. Pitt, qui ne s'était pas contenté de mettre la propagande en avant comme une menace, mais qui avait organisé et soudoyé si long-temps la guerre civile dans nos départements de l'Ouest, en même temps qu'il soulevait tous les peuples contre nous. Et pour quelle cause, pour quel résultat ? Pour une cause qui n'a pu se soutenir ; pour obtenir de donner en définitive à la Russie l'ambition et l'espoir de dominer l'Europe, ce qui ne s'accomplirait qu'en faisant rétrograder la révolution. Il faut que la propagande soit une bonne chose, car chaque parti en réclame le privilège ; et on a pu voir par les lettres trouvées sur un vaisseau de don Miguel pris par le capitaine Napier, qu'en effet personne ne s'en fait faute.

La menace contenue dans l'apologie du ministère de lord Grey a du moins le mérite de répondre à une situation européenne incontestable aujourd'hui. (National.)

NOUVELLES DE MER. — NAUFRAGES.

On nous transmet de Dunkerque des informations exactes et complètes sur les malheureux événements dont les côtes de ce port et celles de Calais, Boulogne et St-Valéry-sur-Somme ont été le théâtre pendant la durée de la tempête qui a désolé ces parages. Nous avons déjà parlé de trois ou quatre de ces naufrages.

Quartier de Dunkerque. — Le 31 août, ont fait côte :

1° La goëlette *le Couziot*, de Bordeaux, du port de 70 tonneaux, capitaine Roux, venant de Sunderland avec un chargement de terre. Les six hommes qui en composaient l'équipage ont échappé au danger ; mais le navire est presque entièrement démoli.

2° Le brick *la Jeune Céline*, de 130 tonneaux, capitaine Gillard, venant de Brest, chargé de bouches à feu, pesant environ 160,000 kilogrammes. Les sept hommes qui le montaient, ainsi que les six passagers qui se trouvaient à bord, sont également parvenus à se sauver.

Le 1^{er} septembre, ont fait aussi côte :

3° Le trois mâts *Hylan*, de 340 tonneaux, capitaine Heidlman, chargé de poutres et de planches, venant de Loderhum (Suède), et allant à Lisbonne, avec douze hommes d'équipage, qui auraient péri sans le courageux dévouement de plusieurs marins.

4° La galiote *Fortuna*, de 80 tonneaux, capitaine Jong Blod, venant de St-Petersbourg, avec chanvre, pour St-Servan et Granville ; cinq hommes d'équipage.

5° Le brick *Casus*, de Dantzic, 200 tonneaux, capitaine David

ou des imbéciles ; celui qui a parlé pour et contre était un sophiste et un menteur des deux parts. Nous ne sommes un peu civilisés aujourd'hui que parce que nous avons conservé le duel.

Il est donc de toute nécessité qu'un homme sache se battre. L'escrime est aussi nécessaire dans une éducation bien faite que la grammaire ; il faut savoir se servir aussi bien d'une épée que d'une plume. J'aimerais autant faire une faute d'orthographe que de manquer à parer tierce. Ainsi donc, je serai votre maître d'escrime, s'il vous plaît, et nous nous battons tous les deux jusqu'à ce que vous m'ayez blessé, monsieur.

En même temps il envoyait chercher deux fleurets dans sa voiture. — En garde, me disait-il, et je me mis en garde. — Le pied plus avancé, — le poignet plus en avant ! — Fendez-vous ; — tenez votre arme plus légèrement. — Une, deux ! — Que votre pied tienne bien à la terre ! tenez-vous à la terre ! — effacez la poitrine ; — effacez-vous ; — la tête à droite. — Il m'a ainsi donné de très-longues leçons pendant plus de quinze jours.

Si tu savais quel est cet homme quand il tient une arme ! la vue du fer lui donne la fièvre. J'ai senti trembler sa main quand il me plaçait en garde, quand il a découvert ma poitrine, quand il m'a mis droit vis-à-vis de lui ! C'était vraiment un beau duelliste. — Mais bientôt mon fer s'est croisé avec le sien. — Une, deux ! On n'a pas l'œil plus rapide ! on n'a pas la main plus ferme.

— Il loue, il blâme, il se récrie. Il me dit quelquefois : — Vous présentez le flanc ; — rompez-vous ; — c'est bien ! c'est mal. Puis il se bat comme s'il avait un ennemi en face, il s'agite, il se démène ; tout ce que je puis faire à force de sang-froid, c'est d'éviter ses terribles coups de bouton qui me meurtrissent la poitrine et les bras.

Puis quand nous nous sommes bien battus, il jette la son fleuret, il s'approche de moi, il découvre mes bras et ma poitrine ; il

LE MARQUIS DE ROSEMONDE,

(FRAGMENT INÉDIT.)

Ce matin il est entré chez moi de bonne heure. — Déjà levé ! m'a-t-il dit ; on voit que vous êtes jeune, et que vous ne savez pas encore la valeur d'un instant perdu. Celui qui a inventé cette belle expression, *tuer le temps*, était un grand philosophe. Il n'y a pas d'ennemi plus difficile à tuer que celui-là. C'est la vieille histoire de l'hydre aux sept têtes renaissantes. Surtout le matin d'un homme, la matinée est si longue ! et l'ennui est si grand pour un homme ! aussi je suis survénu pour tuer le temps avec vous.

— A votre aise, lui ai-je dit. Cependant je vous avouerai que le temps neme paraît pas si long que vous dites ; la matinée ne me fait pas peur encore. Il est vrai que je suis si nouveau venu dans le monde, que l'ennui peut encore me reprendre ; et en vérité, ne fût-ce que pour la nouveauté du fait, je voudrais en être à l'ennui déjà.

— Cela viendra quand vous n'aurez plus rien à voir et à apprendre, mon ami. Jusqu'à présent la curiosité vous a tenu éveillé, l'avidité de tout voir vous a protégé contre l'ennui ; le bonheur a voulu que vous vissiez ici pauvre et nu, puis que vous fussiez riche, puis élégant, ce qui est difficile. A présent vous avez encore plusieurs degrés à parcourir : l'ambition, le plaisir, le monde.... Une fois là, l'ennui vous prendra à la gorge, comptez-y.

— Vous m'avez promis de me faire entrer dans le monde, lui dis-je, aussitôt que je ferai tout ce que font les gens du monde. Je m'y suis appliqué de mon mieux ; vous-même, vous êtes content de votre élève ; qu'attendez-vous pour me présenter ?

— Je n'attends plus que deux choses, a-t-il répondu, que vous

Zullike, venant de Dantzig, avec poutres et douves pour Bordeaux; dix hommes d'équipage.

Enfin, le 2 septembre, se sont aussi échoués sur la côte du quartier de Dunkerque :

6° Le sloop anglais *Lively*, de 61 tonneaux, capitaine Cobb, venant de Hull sur l'est, en destination pour Gibraltar et monté de quatre hommes.

7° Le snow anglais *Royal-Oak*, de 149 tonneaux, capitaine James Ogle Morisson, venant de New-Castle, chargé de charbon pour Ramsgate, ayant sept hommes d'équipage.

8° Le brick anglais *l'Albion*, de 108 tonneaux, capitaine Smith, venant du même lieu, avec charbon, pour Jersey, et sept hommes d'équipage.

Aucun homme n'a péri dans l'échouement des cinq derniers navires, désignés sous les numéros 4, 5, 6, 7 et 8 ci-dessus.

Quartier de Calais. — Le 1^{er} septembre ont fait naufrage sur les côtes de ce quartier :

1° Les trois mâts hollandais *l'Auguste*, capitaine Remquet, de 420 tonneaux, 19 hommes d'équipage dont 13 ont péri ;

2° Le brick anglais *Hull Pacquet*, de New-Castle, capitaine Samson, de 100 tonneaux, 5 hommes d'équipage qui se sont tous sauvés.

3° La galéasse norvégienne *Caren*, de 100 tonneaux, capitaine Bick, partie du Berghen en Norvège pour Bilbao, avec poisson salé et 8 hommes d'équipage dont 6 ont été enlevés par la mer.

Dans cette circonstance, M. le commissaire de la marine Jacques, et M. Hautier, lieutenant d'ordre, se sont conduits avec le plus grand sang-froid et le dévouement le plus complet.

4° La goélette anglaise *l'Helm*, de Briahan, près Darmont, du corps de 90 tonneaux, capitaine William Squier, partie de New-Castle, et allant à Exeter avec un chargement de charbon. L'équipage a été sauvé par M. Chenet, syndic des gens de mer.

5° Le trois mâts anglais *le William*, de Londres, de 500 tonneaux, capitaine Daniel Friends, ayant 21 hommes d'équipage et un pilote pris aux dunes, venant de Québec et allant à Londres avec madriers et merrains. Dix hommes de l'équipage ont perdu la vie, un est venu à terre à la nage, et les autres ont été sauvés par nos marins.

6° Le brick hollandais *le Prince Frédéric des Pays-Bas*, de Rotterdam, de 230 tonneaux, capitaine J.-F. Scharper, dix-huit hommes d'équipage, parti de Rotterdam pour Batavia, avec vin, fromage, fers ouvrés et diverses marchandises. Le navire s'est trouvé à sec, et tout l'équipage était demeuré à bord sans aucune perte d'hommes.

Quartier de Boulogne. — Le 31 août, jour du naufrage du trois-mâts anglais *l'Amphitrite*, le sloop français *l'Aimable Julie*, de 29 tonneaux, capitaine Huare, allant de Honfleur à Dunkerque, sur l'est, s'est échoué à 4 lieues de Boulogne. L'équipage, a été sauvé.

Le 1^{er} septembre a eu lieu aussi sur la côte de Boulogne l'échouement du sloop anglais *le Phénix*, de Déal, chargeant 51 tonneaux, montée de six hommes d'équipage et chargée de farine, blé et graine de vesce. On a sauvé les gens de l'équipage et la cargaison; mais les marchandises sont très-avariées.

Quartier de Saint-Valery-sur-Somme. — Le trois mâts anglais, *Anne et Amélia*, de 500 tonneaux, capitaine Campton, parti de Calcutta pour Londres, avec un chargement d'indigo, de soierie, etc., a fait côte à Berck le 31 août, vers minuit. Outre un équipage d'environ 30 hommes, il se trouvait à bord des passagers; mais on ignore encore si quelqu'un a péri.

— Les pertes de vaisseaux dont le rivage continental a été témoin pendant le dernier ouragan ne sont rien encore auprès de celles qui ont eu lieu sur les côtes d'Angleterre, tant dans la Manche et le canal d'Irlande que dans la mer du Nord. Voici le relevé exacte des sinistres inscrits sur les listes de l'établissement de Lloyd à la date du 3 septembre : Navires échoués à la côte, ou brisés sur les rochers, ou qui ont sombré à la mer, mais dont l'équipage a été sauvé en totalité, 63; navires péris corps et biens avec tout leur équipage, 17; navires qui ont péri et dont une partie seulement de l'équipage a été sauvée, 6; total: 86. Navires qui ont éprouvé de grosses avaries, telles que perte de mâts et gouvernail, ou fortes voies d'eau, dont les uns sont parvenus à gagner un port, et dont les autres, abandonnés par leurs équipages, errent encore au hasard, 32. Dans le nombre de ces bâtiments, tant naufragés qu'endommagés, ne se trouve aucun de ceux qui ont péri ou aboré ailleurs que sur les côtes de l'Angleterre, et l'on n'avait pas encore à Londres les avis qu'on attendait des ports du Nord et de l'Ecosse; mais plusieurs lettres des ports les plus éloignés faisaient craindre des détails non moins affligeants.

LES VIGNERONS DE VEVEY ET LES METHODISTES.

Environ tous les vingt ans, on célèbre à Vevey, sur les bords du lac de Genève, une de ces fêtes symboliques et religieuses dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Le moyen âge, dont les souvenirs catholiques vivent encore dans la Suisse réformée, a légué à cette cérémonie la tradition d'une *abbaye des vigneronns*, qui autrefois donnait un caractère religieux aux soins et aux travaux de la culture. Or, dans tous les pays, le peuple, tout en changeant ses dogmes, conserve ses traditions, et comme la suppression des

abbayes n'entraîne pas heureusement celle des vignes, les belles journées du 8 et du 9 août 1833 ont vu reparaître la fête des vigneronns dans tout son éclat.

L'originalité de cette fête, moitié catholique et moitié païenne, conservée chez un peuple protestant, doit justifier quelques détails sur une cérémonie où l'ombre de Rabelais semble présider. C'est une sorte de mascarade sans licence et sans orgie. Les bourgeois de Vevey, les dames et les demoiselles, se couvrent dans ces jours solennels, des costumes les plus riches et les plus gracieux et parcourent processionnellement les quartiers de Vevey. On se rassemble sur la principale place; les danses et les chants commencent; on couronne pompeusement les deux vigneronns qui se sont le plus distingués. Ensuite le cortège se met en marche. Il est précédé d'une escorte de vieux Suisses, en costume du temps de Guillaume Tell, pourpoints rouges et hallebardes sur l'épaule, qui servent de gardes d'honneur à l'abbé des Vignerons, portant épée et crosse, lequel précède le conseil décoré des insignes de l'ordre. On voit défilé alors le corps de la procession, divisé en quatre bandes; ce sont les jardiniers, les fromagers, les moissonneurs et enfin les vigneronns; à côté de l'arche de Noé, traînée à bras dans une énorme caisse roulante et où le patriarche et ses fils s'occupent à presser la grappe, figurent Silène, Bacchus, des faunes, des bacchantes (représentées par des hommes), et enfin des trônes de la disposition la plus gracieuse où, sous un dais de fleurs et voilées d'un nuage de parfums, les deux plus jolies demoiselles de la ville se montrent sous le costume de Cérés et de la déesse des jardins.

Les chevaux des plus beaux équipages sont attelés à la charrue et aux charriots de la cuve. De belles dames, en costume de Philis, se placent sur des gerbes de blé entassées dans d'immenses fourgons. Enfin, le défilé du cortège, composé de près de huit cents personnes, se termine par la procession des mariés, qui forme pièce intégrante de la fête de l'abbaye. Le notaire, les conseillers, les grands parents, les amis ouvrent la marche, et finalement on voit venir des charriots élégants, chargés de tout ce qui compose un ménage suisse, les meubles et, de plus, le chalet même, dûment chargé sur une voiture; enfin l'ordre public est assuré par une seconde escouade de hallebardiers rouges portant longue barbe et mine grave, et terminant le cortège de la joyeuse *abbaye des Vignerons*.

Tout ce monde est revêtu de costumes d'une grâce et d'une fraîcheur parfaites. Il y a chants, festins et bals, après quoi moines, faunes, bacchantes et bergères redeviennent tout simplement bourgeois et bourgeoises de Vevey, sauf à recommencer vingt ans plus tard. Seulement un immense rouleau de dessins colorés, formant plus de vingt-cinq planches, conserve, pour l'admiration des âges futurs, l'aspect de la procession de l'abbaye bachique et de tous ces costumes infiniment pittoresques, qui n'ont rien à envier à ceux de l'Opéra parisien.

Telle est la fête des vigneronns de Vevey, fête gracieuse et innocente s'il en fut, et où on ne voit prétexte à damner personne. Ce prétexte, cependant, les méthodistes du canton de Vaud l'ont trouvé, et il est pénible de songer que cette mascarade devait avoir pour suite des scènes doublement déplorables par le fanatisme de ceux qui les suscitèrent et par la violence inouïe de la population qui se crut offensée.

On sait que plusieurs parties de la Suisse, comme la France, ont été troublées par les menées et les déclamations de cette minorité rétrograde et intolérante du clergé protestant qui s'attache obstinément aux doctrines anciennes, et qui considère comme voué à l'enfer et à la perdition éternelle tout chrétien qui s'écarte tant soit peu de son dogme.

Ce parti de petits papes protestants, non-seulement nie les progrès des trois siècles qui se sont écoulés depuis la réforme, et méconnaît absolument les besoins de notre société nouvelle, mais de plus il prêche et affiche ce rigorisme de mœurs et de pratiques, qui rend la morale impossible à force de l'exagérer. Beaucoup plus exigeants que Jésus-Christ lui-même, les moines, les méthodistes, précisément comme les missionnaires catholiques du temps de M. de Frayssinous, envisagent les bals, les spectacles, les danses, comme des divertissements où le diable fait ample moisson. On se figure dès-lors aisément quelle fureur la fête semi-poétique et semi-profane de l'abbaye des vigneronns de Vevey dut allumer dans l'âme de ces arabes prédicateurs. L'occasion était trop belle pour que leur morgue la laissât échapper.

Or, il faut savoir que la population de Vevey, remarquable par son attachement à la foi protestante, par ses bonnes mœurs et par son patriotisme, tient beaucoup et pour de très-nombreuses raisons aux parades antiques de l'abbaye des Vignerons. C'est une fête nationale, héréditaire, à laquelle on accourt de toutes les parties de la Suisse, et qui, cette année, réunit plus de vingt-cinq mille étrangers.

Voilà une grande bonne fortune pour l'industrie et pour les habitants d'une petite ville. De plus, cette fête, fort différente, par exemple, des carnavals de Naples et de Rome, ne dégénère jamais en orgie licencieuse. Malgré la devise du saint, on y boit fort peu. Le drapeau de l'abbaye, déployé en tête du cortège, porte sur ses plis de soie la devise : *Ora et labora*, qu'on peut traduire avec une légère variante par le respectable proverbe : *Qui travaille, prie*, devise qui n'a rien de choquant ni d'impie. Enfin aucun dé-

sordre n'avait signalé la cérémonie, aucun trouble ne s'était manifesté, si ce n'est toutefois que les joyeux figurans furent obligés dès le lendemain même, et sans presque avoir eu le temps de détacher leurs guirlandes, de partir au plus vite pour rejoindre les bataillons dirigés contre les aristocrates incendiaires de Bâle et de Kussnacht.

Cependant les méthodistes vaudois avaient remué ciel et terre pour empêcher la fête. Par d'insidieuses rumeurs, ils répandirent que toutes les auberges étaient retenues, que toutes les places étaient prises, espérant à l'aide de ces manœuvres, éloigner les étrangers qu'on attendait. Ils affectèrent de fermer leurs fenêtres sur le passage du cortège, et refusèrent, bien entendu, de les ouvrir en faveur des spectateurs moins orthodoxes qu'eux.

Enfin des allumettes et de l'amadou, trouvés sous une des principales estrades, achevèrent d'irriter la population, qui, sans preuve aucune, attribua cette mesure un peu vive aux saints momiers. Cependant la fête se passa sans accident, autre que l'absence des momiers, et il n'en serait rien résulté de fâcheux, si M. Chavannes, dans l'église de Vevey, n'eût déclamé contre les vigneronns et leurs complices, si les momiers n'eussent distribué pendant et après la fête une soi-disant condamnation de la cérémonie par textes faussés et torturés de la Bible; et si enfin un catéchisme fait par M. Burnier n'eût singulièrement irrité une forte partie du peuple de Vevey. Le ministre Burnier, expliquant à la municipalité de Vevey depuis les troubles, la substance de son enseignement catéchétique du 26 août, déclare qu'il trouve dans la Bible qu'il n'existe que deux sortes d'œuvres, les bonnes et les mauvaises; mais qu'il n'y a pas d'œuvres indifférentes; que « les divertissements sont de telle nature, que là où les hommes rient, les démons rient aussi, et que là où les démons rient, les anges pleurent; » que la fête des vigneronns était un divertissement; que celles des jeunes filles qui étaient spectatrices étaient aussi coupables que celles qui y avaient figuré (voy. le *Nouveliste vaudois*, n° 70, suppl.); qu'enfin il avait appris avec regret que plusieurs de ses catéchumènes avaient donné ce scandale. A ces mots, il y eut un moment d'émotion dans l'église, et on peut juger de l'effet d'aussi fanatiques déclamations sur de jeunes personnes, qui ne croyaient nullement avoir excité la gaité des démons. On assure même que Cérés, une des plus notables divinités de la fête, se trouvait dans l'église, exposée sans défense aux anathèmes du révérend puritain; mais ces extravagances méthodiques eurent des suites bien plus déplorables. Les jeunes filles vinrent tout en larmes raconter leur excommunication à leurs parents, et bientôt la population presque entière, au lieu d'en rire beaucoup, eut l'impardonnable tort de vouloir se venger des saints par la violence. Le 29 août un conciliabule méthodiste devant avoir lieu chez M. Durand, quelques individus se réunirent devant la porte, et se mirent en devoir d'empêcher les zélés d'entrer dans la maison. Le prédicateur Rochat reçut le même avertissement, mais persista, et réussit à gagner l'assemblée par une porte dérobée. On ne tarda pas à en être instruit au-dehors.

Le rassemblement qui s'était formé augmentant de plus en plus, les menaces et les vociférations contre les méthodistes, d'abord assez faibles, redoublant de violence, le préfet du district, accompagné de plusieurs municipaux, invita M. Rochat à se retirer, et pour le préserver de toute voie de fait, ces magistrats sortirent avec lui dans l'intention de l'accompagner jusque hors la ville, M. Rochat étant domicilié à Corseaux. L'attroupement les suivit, et les huées et les menaces ne cessèrent de les accompagner. Parvenus sur le pont de la Veveyse, les cris à l'eau se firent entendre. L'escorte, voyant qu'elle ne pouvait plus contenir les assaillans, introduisit M. Rochat dans l'auberge de l'Aigle, dont les portes furent aussitôt barricadées. La maison fut immédiatement entourée, une échelle fut appliquée, les volets d'une fenêtre de la chambre où se trouvait M. Rochat avec M. le préfet, furent arrachés de leurs gonds, et la maison envahie. Pendant près d'une heure, M. le préfet, couvrant M. Rochat de son corps, eut à le défendre contre les attaques de la multitude furieuse. Enfin, les mêmes personnes qui avaient accompagné M. Rochat jusqu'à l'Aigle, et auxquelles s'étaient joints quelques autres citoyens, parvinrent à le faire sortir et l'accompagner jusqu'à Corseaux, où il arriva fort maltraité. La présence d'un corps de grenadiers de trois cents hommes, occupant Vevey, a rétabli l'ordre. L'affaire est soumise à une enquête sévère, et prompt justice sera rendue. Par des lettres arrivées à Paris, au bureau du *Protestant*, nous apprenons que le malheureux Rochat, expiant par d'horribles traitements l'imprudence fanatique de son collègue Burnier, est arrivé chez lui tout en sang, et même qu'un municipal a été grièvement atteint par la multitude furieuse. Il n'y a du reste qu'une voix pour rendre honneur et hommage au courage calme et admirable du préfet et des municipaux, qui ont converti de leur corps la victime de l'exaltation populaire. Voilà de bien déplorables et bien odieuses scènes; voilà beaucoup d'extravagante austérité chez les méthodistes, et chez le peuple un esprit tout aussi fanatique que celui de la secte même contre laquelle il s'exalte. C'est, en un mot, une aventure honteuse de tous les côtés chez un peuple protestant.

Si les méthodistes ont donné une nouvelle preuve de leur intolérance mystique en damnant toute une population à propos d'une fête nationale; s'ils ont porté le désespoir et le trouble dans le cœur des jeunes filles qu'on leur confie pour recevoir des leçons de vertu et non de fanatisme; d'un autre côté, la saine partie

compte les coups. — Ah! pauvre petit, quels horribles coups! En voici un qui t'aurait percé de part en part; en voici un qui allait droit au poulmon, tu aurais entendu siffler le vent dans ta poitrine; en voici un qui te perçait le cœur, grand Dieu! A ces mots, j'ai cru qu'il allait se trouver mal. Il m'aime tant!

Nos leçons d'escrime continuent; j'ai eu l'envie d'aller dans une salle faire assaut chez un professeur célèbre; le marquis y est venu avec moi. En entrant, j'ai demandé au maître d'escrime de faire deux ou trois passes avec moi; il m'a trouvé déjà très-habile et très-délié. Il a dit que je me battais peu dans les règles, mais que j'avais le jeu subtil et embarrassant. Le marquis a voulu nous voir plus animés; alors nous nous sommes portés des bottes plus sérieuses; c'était vif et hardi, c'était nouveau. Je touchais pour le moins aussi souvent que j'étais touché; on faisait cercle autour de nous; la vue de tant de regards m'endurcit; la vue du fer opéra aussi sur mes sens; je rompis, je revins, je touchais souvent; cela fatiguait mon antagoniste; une fois sorti de ses coups et de ses démonstrations, il perdait la tête. A mesure que je m'animais, il se décourageait; bref je le désarmai; son fleuret a été tomber au bout de la salle; on m'a applaudi beaucoup, le prévôt a été sifflé.

Ce prévôt est un ancien militaire de la vieille garde, un de ces grognards de romans et de vaudeville, toujours sur le point d'honneur. Insupportables rodomonts à qui l'empire avait donné de grandes habitudes d'impertinence; du reste fort entêté de son art, fort jaloux de sa renommée, colère, aimant le vin, bretteur et ne craignant guère de voir couler le sang.

Cet homme se voyant désarmé et entendant les railleries cruelles de la salle d'armes, s'oublia jusqu'à porter la main sur moi.

Tu ne saurais croire combien cela fait un effet terrible; c'est la

dégradation qui tombe sur vous. Cette chair qui heurte votre chair érase l'âme. Vous sentez à votre joue un sang qui pèse comme la fange. Le feu de la honte vous dévore; une joue ainsi tachée ne se lave qu'avec du sang.

Je ne perdis pas mon sang-froid; je frappai mon fleuret à terre et j'arrachai le bouton.

Mon antagoniste en fit autant: ce fut l'affaire d'une seconde; le bouton vola et le fer redevint mortel des deux parts.

Et nous nous précipitâmes l'un sur l'autre avec une rage inconnue. Moi surtout j'étais au ciel. Ce n'était plus l'escrime ordinaire, ce n'était plus le même fer, ce n'était plus la même terre, c'était une situation toute nouvelle, c'était un combat, c'était une boucherie. Ciel et terre, je ne puis dire ce qui se passa dans mon cœur.

Vais-tu, moi en présence de ce spadassin habile, moi tout nu devant cet homme qui aurait pu être mon père, moi me vengeant d'un affront brutal. — C'était la génération nouvelle heurtant la génération passée, c'était la restauration aux prises avec l'empire, c'était le citoyen en garde avec le soldat, c'était le jeune homme qui disait au vieillard: *Vieillard!*

Son épée me passa sous le bras; en voulant parer je glissai, je tombai; il vint frapper du ventre sur mon fer. — Il était mort.

On emporta le marquis évanoui dans sa voiture. Je jetai ma bourse la femme de ce malheureux; elle reçut ma bourse comme si je lui eusse payé son cachet trois fois sa valeur.

Tu ne sais pas ce qui se passe dans l'âme quand on a tué un homme. C'est une abominable sensation. Voir tomber au bout de son fer cette vive et puissante création; sentir à peine que votre fer enfonce dans cette vie, et au bout de votre épée sentir une âme! une âme immortelle! subir ce dernier et vague regard du mort,

qui ne sait pas au juste ce que doit chercher son dernier regard; sentir à ses pieds cette masse inerte, et se dire que tout à l'heure ce grand corps animé agitait autour de vous, avec du feu dans les yeux et du feu au bout de son épée, et du feu dans son cœur! ce grand silence qui succède à un si grand bruit! Horreur! — Horreur! Et cependant, joie immense d'avoir échappé à la mort! — Et ce pendant, estime des hommes, et son estime à soi, car les hommes et vous-même, vous savez que vous n'avez pas eu peur! Oh! je conçois la guerre! je conçois les mourans et les morts, je conçois les cadavres, je conçois toutes les rages de l'homme, je conçois tout à présent. J'ai appris la vie et la mort sur ce cadavre aussi bien que l'homme qui dissèque. J'ai appris le courage sur ce cadavre. J'ai appris le duel sur ce cadavre. J'ai appris combien un homme est peu de chose et combien il meurt vite, sur ce cadavre. J'ai appris ce que c'était qu'une épée sur ce cadavre. Merci, pauvre homme, merci de ton injure! merci de ta main sur ma face! merci de ta brutalité des camps! Merci! tu meurs pour moi aujourd'hui, merci! Ta vie va profiter à ma vie, ton sang à mon sang, ton âme servira de défense à mon âme, ton corps à mon corps; quelle que soit ton injure, je te la pardonne à ce prix; je suis chrétien!

Ce qu'il y a de singulier, et ce qui donne un singulier démenti à cette loi sublime: *Homicide point ne seras!* c'est que depuis mon duel, tous ceux qui ont su quelque chose, loin de me regarder comme un monstre, taché du sang de mon semblable, me regardent au contraire avec beaucoup de politesse et de courtoisie. Si le mort n'était pas de mon rang, il était passé maître en fait d'armes, ce qui égalise bien des conditions. — Enfin, rien n'égale la considération dont je jouis depuis ce malheureux jour. Seulement j'ai bien peur d'avoir beaucoup grandi dans l'estime de mon portier.

Jules JAMIN.

(Voleur.)

marquer qu'ils ne semblent pas témoigner des dispositions fort pacifiques, et que dans les circonstances actuelles, au moment où le *Journal de Saint-Petersbourg* vient de lancer un si arrogant manifeste, cette levée d'hommes a peut-être une signification plus menaçante.

— Nous apprenons par une lettre du 29 août, de Landau, que, dans la séance de la seconde chambre des états du grand-duché de Hesse, le 27, il avait été résolu par une majorité de 25 contre 15, que l'arrestation du docteur Weidig était une violation de la constitution, et que le baron Thil, ministre de l'intérieur, serait accusé devant le grand-duc.

— La *Gazette* annonce que le pape n'a pas voulu que la comtesse Lucchesi gardât l'incognito, et il l'a reçue avec tout le sacré collège en grande cérémonie. Il ne paraît pas que son mari et sa fille l'accompagnent. Elle doit avoir une entrevue à Venise avec M. de Chateaubriand.

— M. le maréchal Maison est de retour à Paris de son excursion en Bohême.

— On annonce que M. de Schoeler, ambassadeur de Prusse à Pétersbourg, passe à Vienne et sera remplacé par M. de Canitz.

— Le président de la diète germanique, M. de Münch-Bellinghausen, est arrivé à Francfort le 2 septembre au soir, de retour de son excursion à Toplitz.

— On lit dans un journal :

« Nous recevons de Louviers la lettre suivante ; nous n'osons pas garantir l'exactitude des faits rapportés par notre correspondant, tant ils sont extraordinaires ; toutefois, il paraît qu'ils sont fort accablés à Louviers, où l'anecdote qu'on va lire est dans toutes les bouches. Nous ajouterons même que la vérité de ce récit nous a été attestée par une personne qui tient un rang élevé dans la ville de Louviers. Louviers, 2 septembre 1833.

M. le rédacteur, Vous avez parlé dans son temps de la destitution de M. de Boisjolin, notre sous-préfet ; mais vous n'avez rien dit des circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi cette destitution. Elles sont cependant curieuses et de nature à provoquer des réflexions... que je ne ferai pas... que vous ne ferez pas non plus, et pour cause, mais que vos lecteurs feront sans doute, si vous consentez à publier ma lettre.

M. de Boisjolin, ancien tribun, homme de lettres, et poète distingué, était le doyen des sous-préfets de France. Sa nomination, en effet, remontait à la création des sous-préfectures, en l'an VIII. Homme aimable, administrateur éclairé et conciliant, il avait conquis l'estime et l'affection de tout le monde, et avait ainsi résisté à toutes les tempêtes administratives suscitées par les huit ou dix changements de gouvernement que la France a subis depuis qu'il était sous-préfet de Louviers. Enfin, c'est au moment où le monde croyait que la faveur allait venir le chercher, que ses longs services ont au contraire été mis en oubli, et qu'il s'est vu priver d'une place nécessaire, dit-on, à son existence et à celle de sa famille.

Voici, du reste, comment les choses se sont passées.

Dans le courant de l'été dernier, Louis-Philippe est venu dans le département de l'Eure, accompagné de M. d'Argout, ministre de l'intérieur. Toutes les autorités du département furent alors appelées pour lui présenter leurs hommages ; M. de Boisjolin s'y rendit, et après la présentation, il fut invité à dîner avec S. M. citoyenne. Pendant le repas : « M. de Boisjolin, dit le roi, il y a long-temps que nous nous connaissons. » — « Oui, sire, cela commence à dater... il me serait même difficile de préciser l'époque... » — Monsieur, reprit le prince, notre connaissance date de 1787. »

Puis, s'adressant à M. d'Argout : « M. de Boisjolin était attaché à l'éducation de mon frère le duc de Montpensier. » — Alors M. de Boisjolin s'inclinant : « Votre majesté a bonne mémoire. »

La conversation cessa. Chacun de croire, comme on le pense bien, que la *bonne mémoire* du roi n'en resterait pas là et qu'il se souviendrait de M. de Boisjolin ailleurs qu'à table. On ne se trompait pas, mais l'effet de cette *bonne mémoire* fut tout différent de ce qu'on attendait.

Quelque temps après, en effet, M. de Boisjolin reçoit un paquet timbré du ministère de l'intérieur. Comptait-il y trouver la confirmation des espérances que chacun lui avait données après la conversation que je viens de rapporter ? Je

l'ignore : quoiqu'il en soit, il n'y trouva que ce peu de mots :

« Monsieur, « J'ai l'honneur de vous annoncer, avec le plus vif regret, que le roi, sur ma proposition, a jugé à propos de vous révoquer de vos fonctions de sous-préfet. « Recevez, etc. « Comte d'Argout. »

Certes, la surprise de M. Boisjolin dut être grande ; mais sa correspondance avec M. d'Argout ne devait pas en rester là.

Huit jours après environ, il reçoit du même ministre une autre lettre. Cette fois c'était bien une *faveur* qui lui était annoncée, mais une faveur un peu illusoire. On va en juger : M. d'Argout apprenait à M. de Boisjolin qu'en récompense de ses longs services, le roi l'avait nommé chevalier de la Légion-d'honneur. Le ministre ajoutait que sans doute M. de Boisjolin trouverait, dans cette faveur royale, un nouveau motif de dévouement au roi et de zèle pour le service de sa personne.

Cette lettre méritait une réponse ; elle nne se fit pas attendre. M. de Boisjolin y disait qu'il était profondément reconnaissant des bontés du roi, mais qu'elles venaient un peu tard, attendu qu'il avait été décoré de l'ordre royal de la Légion-d'honneur, dix-sept ans auparavant, par S. M. le roi Louis XVIII.

On ne dit pas si M. d'Argout a répondu.

Il paraît au reste qu'aux yeux de MM. les ministres, la Légion-d'honneur est une sorte de *fiche de consolation* qu'ils donnent à ceux qu'ils destituent.

M. de Boisjolin n'est pas le seul à qui pareille chose soit arrivée. M. Clogenson, préfet de l'Orne, a aussi été décoré sur la proposition de M. d'Argout, après avoir été également révoqué de ses fonctions sur la proposition du même ministre. Cette fois du moins la décoration put être acceptée. Il n'y avait pas dix-sept ans que M. Clogenson la portait.

Agrérez, etc.

Extérieur.

(Correspondance particulière du PRÉCURSEUR.)

ANGLETERRE. — Londres, 6 septembre. — Nous avons quelques raisons de croire que la nouvelle reçue d'Ostende, relative à la perte d'un bâtiment américain, est fautive ; car, à l'exception de la perte malheureusement trop vraie du navire *L'Amphitrite*, une lettre écrite par les agens de Lloyd's à Dunkerque, ne fait nullement mention d'autres catastrophes.

Nous sommes toujours sans arrivages du Portugal, et tant que le vent restera dans la même direction nous n'en aurons vraisemblablement aucun, parce que *le Pike*, premier paquebot qui est attendu, est un bâtiment à voile et non à vapeur. (Courier.)

— Le prince de Talleyrand et la duchesse de Dino, donnent aujourd'hui un grand dîner don Hanover-Square. Ce dîner est le premier d'une suite d'autres qu'ils doivent donner avant de quitter Londres. (Id.)

— Le paquebot *Goldfinch*, qui portait la résolution de la Chambre des Communes, par laquelle une indemnité de vingt millions est accordée aux propriétaires d'esclaves et autres, pour les pertes que pourrait leur faire éprouver le bill d'émancipation, est arrivé à la Jamaïque le 19 juillet. Cette nouvelle a causé une satisfaction générale ; et même le *Jamaïca-Courant*, journal qui s'était fait remarquer par le ton d'hostilité avec lequel il avait attaqué la mesure en question, est revenu à des sentimens moins violens, et se sert de termes beaucoup plus modérés. Nous recevons des nouvelles tout aussi favorables de Demerary, en date du 20 juillet ainsi que des colonies du Levant, où les modifications apportées au bill d'émancipation ont causé la satisfaction la plus vive et ramené les esprits au plan des ministres. (Id.)

— Les lettres particulières de Berlin, annoncent la probabilité d'un changement dans le cabinet prussien ; on dit que le ministre des affaires étrangères sera remplacé par l'ambassadeur prussien à la cour d'Angleterre. Il est certain que la prolongation des conférences a empêché pendant plusieurs mois le départ de S. Exc., et comme son épouse et sa fille quittent enfin définitivement ce pays, le changement dont nous venons de parler a acquis plus de probabilité.

L'influence du prince royal de Prusse sur le cabinet prend, dit-on, de jour en jour plus de consistance. (Courier.)

— On a reçu aujourd'hui des nouvelles des Indes Orientales par la voie de terre ; elles portent que les affaires commerciales à Calcutta et à Bombay sont dans une situation alarmante. Deux maisons considérables ont suspendu leurs paiemens à Calcutta ; cela a donné lieu à plusieurs réunions de négocians afin d'aviser au moyen de soutenir le crédit public.

On dit aussi qu'à Bombay des événemens de même nature sont également survenus, et toutes les personnes qui ont des intérêts avec les Grandes-Indes, attendent les prochaines nouvelles de ce pays avec la plus vive anxiété. (Morning-Post.)

— Le baromètre qui, lors de la dernière tempête, était tombé au plus bas, est maintenant remonté à son état ordinaire. (Idem.)

— L'agent de don Pédro à Londres, vient de partir pour Portsmouth afin d'y recevoir dona Maria à son débarquement. (Sun.)

— On attend avec la plus vive anxiété des nouvelles de Portugal. Nous apprenons que le capitaine Elliot s'est embarqué à bord du *Lord des Iles*, et que ce bâtiment est chargé de provisions et de munitions pour don Miguel. (Idem.)

— Nous sommes heureux d'assurer qu'une lettre reçue au café Lloyd de la part de son agent à Dunkerque ne fait aucune mention de la perte d'un vaisseau américain qui aurait coulé à fond avec 180 passagers. (Idem.)

Prusse. — Le 30 août S. M. le roi de Prusse est parti pour Schwed. Dans la compagnie de S. M. se trouvaient le prince Guillaume, fils du roi, Mad. la princesse de Liegnitz, le ministre des affaires étrangères Ancillon, et l'adjudant-général, lieutenant-général de Witzleben.

L'ambassadeur d'Autriche à la cour de Russie, comte Figuelmont, est arrivé de St-Petersbourg à Berlin. M. de Ribaupierre est arrivé de Leipzig. (Gaz. d'Augsbourg.)

Bavière. — Munich, 31 août — Suivant les lettres arrivées du Tyrol, le corps de troupes considérable qui y est cantonné vient d'être renforcé de plusieurs régimens appelés des pays de Salzbourg, et la plus grande partie de ce corps aurait pris position sur la frontière de la Suisse.

Nous apprenons de bonne source que trois puissances de l'Allemagne méridionale ont été informées par la diète germanique qu'elles devaient tenir une armée prête à franchir les frontières de la Suisse dans le cas où les discordes civiles auxquelles ce pays est livré prendraient un caractère alarmant, pour la sûreté de tous les états voisins. (Correspondant de Nuremberg.)

AVIS.

MM. les Souscripteurs au PRÉCURSEUR, dont l'abonnement expire le 15 septembre, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas éprouver du retard dans l'envoi du journal.

ENSEIGNEMENT.

Parmi les nouvelles institutions créées à Lyon pour l'année scolaire où nous allons entrer, nous nous empressons de faire remarquer celle qui a été fondée par M. Clermont, fils du médecin de ce nom, et M. Buchet, rue de Flesselles, n° 2.

Son objet principal est de satisfaire aux besoins de cette ville et en conséquence la partie de l'éducation qui regarde l'instruction embrasse trois branches : les lettres, les sciences, les études commerciales. Tous les cours que nécessitent ces trois sections forment autant de spécialités qui ne cessent point d'être en harmonie avec les soins moraux et physiques qui doivent compléter l'éducation. Le zèle et la capacité déjà connus de MM. les directeurs, leur moralité, offrent des garanties qui leur vaudront sans doute la confiance des pères et mères de famille qui s'intéressent à l'éducation de leurs enfans.

Nous fixerons principalement les yeux sur ces deux points capitaux ; c'est que leur institution étant en même temps une école préparatoire aux écoles royales, polytechnique, etc., M. Clermont, en sa qualité d'élève de l'école normale, licencié en lettres peut montrer les abords d'une route qu'il a parcourue, et renforcer par des répétitions les études du Collège royal et qu'on peut retrouver en M. Buchet, ex-professeur, helléniste distingué, les mêmes avantages dans les études qui ressortent de sa spécialité.

ANNONCES DIVERSES.

(2178 4) VENTE PAR LA VOIE DE LA LICITATION, A laquelle les Étrangers seront admis, Du beau domaine du Prieuré situé en la commune du bourg de Thizy, à cinq minutes de la ville de Thizy (Rhône), sur la route départementale nouvellement construite de Roanne à Tarare.

Ce domaine, de la contenance de 18 hectares 12 ares 10 centiares, dont 13 hectares en une prairie d'un seul tènement, clos de haies vives, est arrosé par des prises d'eau abondantes.

Il y existe une jolie maison de maître, couverte en tuiles plates, et une clôture renfermant de vastes bâtimens d'exploitation avec cour, jardins, hangar, et trois locateries sur la place publique du bourg de Thizy.

La vente aura lieu le 29 septembre 1833 en l'étude de M^e Bedin, notaire à Thizy, sur la mise à prix de 59,205 f.

S'adresser, pour les renseignements à Lyon, à M^e Casati, notaire, place des Carmes, n° 10 ; à St-Etienne, à M^e Dobler, notaire, place Royale, n° 13 ; et à Thizy, audit M^e Bedin, dépositaire du cahier des charges.

(2349) A vendre. — Un bon fonds de café-cabaret dans un bon quartier de la ville. S'adresser au bureau du journal.

AU PRIX FIXE.

Papon, maître d'ordonner et bottier, place des Capucins, n° 4, au 3^e.

Préviens le public qu'il a un assortiment de chaussures pour homme, pour femme et pour enfant, à des prix fixes. Pour hommes, bottines, 16 fr. ; souliers, 15 fr. 50 c. ; mi-souliers, 3 fr. 50 c. ; barraques, 11 fr. 50 c. ; bandouches four-

rées, 2 fr. 15 c. ; pour femme, souliers et escarpins, 4 fr. 25 c. et 3 fr. 50 ; barraquettes en peau, 1 fr. 65, en prunelle, 2 fr. 50 c. ; barraquettes fourrées, 1 fr. 85 c. (2248)

(2232 4) A louer de suite ensemble ou séparément. — Deux vastes magasins propres à divers genres d'entrepôt.

S'adresser à M. Berger, au Flacon-d'Argout, grande rue de la Guillotière, n° 33.

Maladies Secrètes et de la peau.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE,

Préparé par COURTOIS, pharmacien à Lyon, ancien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitens-de-la-Croix, à Saint-Clair, près de la Loterie.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénérien, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces ; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les apôtèmes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goulte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulemens récents ou invétérés. Il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procurent une guérison radicale. Prix : 8 f. et 4 f. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce

précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.) (2190 4)

Les dépôts sont établis : A Besançon, chez F.-Ant. Jourdain, épicière. A Dijon, chez Borsay, dentiste, rue Vauban. A Marseille, chez Thumain, pharmacien, grande rue de Rome, et chez Laurent Fourtoul, petite rue de Rome, n° 12.

A Valence, chez Reboulet, pharmacien. A Romans, chez Barnave, pharmacien. A Grenoble, chez Dechenaux père, quincailler, Grande-Rue.

A St-Etienne, chez Garnier, pharmacien. A St-Chamond, chez Vérisel, épicière. A Genève, chez M. Bourkel, droguiste. A Châlons-sur-Saône, chez Caurant, coiffeur, place St-Pierre.

Maladies Secrètes et cutanées.

SIROP DEPURATO-LAXATIF de Séné*

Publié par ordre exprès du gouvernement, Préparé par PERENIN, Pharmacien-Chimiste, rue du Palais-Grillet ou Puits-Peli, n° 23, à Lyon. Ce sirop est reconnu par les plus célèbres mé-

decins du royaume pour être le spécifique le plus puissant pour purifier le sang et opérer la guérison très-prompte et complète des maladies cutanées et vénériennes, telles que *Dartres, Gales, répercutées, Boutons, Rougeurs, Pustules, écoulemens anciens ou récents, Fleurs blanches des Femmes, etc., etc.* ; il remédie également aux *accidens mercuriels*.

Les cures surprenantes, opérées chaque jour par ce dépuratif, sont un sûr garant à la confiance publique dont il jouit constamment, et prouvent incontestablement que nulle préparation de ce genre ne peut lui être comparée. * C. P. 159.

On fait des envois (Ecrire franco.) (1957 20)

THÉÂTRES.

Spectacles du 11 septembre.

GRAND-THÉÂTRE.

La République, l'Empire et les Cent-Jours, drame.

CÉLESTINS.

Rabelais, vaud. Le Camarade de Lit, vaud.—M. Cagnard, vaud.—Le Bal d'ouvriers, vaud.



Anselme PETETIN.

Typographie de L. BOITEL, quai Saint-Antoine, n. 36.